

Lettres de M^{me} Gounod à son fils

(1839-1842)

Dominique Hausfater

« Toute à toi de cœur et d'âme »

« Ta mère et meilleure amie », « Ta mère et *soi-disant* amie », « Amie et mère », c'est ainsi que Victoire Gounod signe les très nombreuses lettres qu'elle écrit à son fils Charles pendant son séjour à la Villa Médicis. Ce sont en effet quelque 102 courriers qu'elle lui adressera, du 8 décembre 1839 au 7 mai 1842, auxquels sont joints, périodiquement, des lettres de l'entourage et plus particulièrement d'Urbain, frère aîné de Charles.

Ce lien d'amitié est particulièrement symptomatique des relations entre la mère et le fils, allant bien au-delà d'un amour maternel légitime qu'elle ne cesse par ailleurs d'affirmer, à l'égard de Charles comme d'Urbain :

Mon affection grande, tendre et bien durable pour toi et notre Urbain, ou notre Urbain et toi ; les 10 ans de distance entre vous ne vous en placent pas moins comme jumeaux dans mon cœur.

(Lettre 53)

Elle revendique ce statut d'amie au nom de la confiance mutuelle que l'un et l'autre se portent (« Tu y auras reconnu aussi que j'étais et serai toujours ton amie la plus dévouée. Si j'ai bien jugé ton cœur je ne dois rien perdre de ta confiance parce que je me montre à toi telle que je suis : je la réclame donc toujours, c'est presque le seul bien qui me reste. Tu sais

si j'y attache du prix ; je crois le prouver en te donnant toute la mienne », lettre 24), qui justifie son intervention dans toutes les sphères de la vie de son fils, professionnelle, sociale, spirituelle et même privée. Car au-delà des échanges ordinaires, donnant des nouvelles de la famille, des amis, des anciens camarades, mais aussi de la paroisse et de la vie culturelle parisienne, Victoire ne ménage pas ses conseils de savoir-vivre, de stratégie, de moralité, voire de musique, non sans autodérision parfois. On ne peut que déplorer que ne subsistent, à notre connaissance, aucune des quelque 90 lettres que Gounod a, en retour, adressées à sa mère pendant cette même période et dont on ne peut que subodorer le contenu à la lecture des réponses de Victoire. Il y joint, parfois, de petites fleurs, attention qui la touche.

Victoire est une femme méthodique. Elle introduit dès sa seconde lettre un système de numérotation permettant de repérer, le cas échéant, qu'un courrier n'est pas arrivé à destination. Elle indique de surcroît par des croix dans le texte les points importants sur lesquels elle souhaite, voire « exige » une réponse. Veuve depuis le 4 mai 1823, elle a élevé seule ses deux fils respectivement âgés de 15 et 4 ans à la mort de leur père. C'est dire l'influence qu'elle exercera sur Charles au fil des ans, et son anxiété lorsque, âgé seulement de 21 ans, il part pour Rome. Formée à la peinture et à la musique qu'elle enseigne pour subvenir aux besoins de la famille (elle avait d'ailleurs été le professeur de Charles), elle partage, à distance, les émotions de son fils, l'interroge sur ce qu'il voit ou entend, l'encourage à profiter de toutes les opportunités de découvrir de nouvelles contrées, de fréquenter d'éminentes personnalités, de visiter des bibliothèques, et, en retour, lui livre ses propres impressions sur ce qu'elle voit ou entend à Paris.

Cette correspondance, empreinte d'une grande tendresse, témoigne d'une intense affection entre la mère et le fils et d'une remarquable complicité. Victoire parle à cœur ouvert, tant d'elle-même que de tout ce qui concerne Charles. Cette proximité inclut également Urbain, signe d'un microcosme familial très soudé : « Tant mieux, cher enfant, que tu sois certain d'avoir en moi et en ton frère les meilleurs amis que tu puisses

trouver : tu n'auras jamais de déceptions de ce côté-là » (lettre 28), certitude qu'elle réitère à la fin du séjour (« Je suis heureuse de penser que nous serons amis : qu'à ton retour nous pourrons causer en famille, entre 6 yeux, de tout ce qui pourra t'intéresser. », lettre 97). Les courriers sont partagés, de même que ceux adressés à d'autres ou par d'autres, qu'elle décachète (ou demande à Charles de ne pas cacheter, lorsqu'ils transitent, à sa demande, par elle), avec peu de scrupules (« Tu ne nous en voudras pas de notre curiosité de famille en cette circonstance. », lettre 63).

Victoire n'est pas avare de conseils, et dans tous les domaines. Mais elle le fait sans condescendance, avec beaucoup de tact et de sollicitude, revendiquant ce droit plus en qualité d'amie que de mère. La mère ne parle que des affaires pratiques, la santé, le budget, les questions vestimentaires, les formalités administratives, et l'ordre et la méthode à adopter en toutes circonstances, point sur lequel elle revient souvent avec une ironie complice : « Attention à l'avis maternel, mon brave garçon ! » (lettre 57) ou, dans la lettre précédente : « C'est parler ferme j'espère : on dirait que je porte le pantalon. » Dans ce cas, elle s'adresse à l'enfant. Pour le reste, qui constitue l'essentiel de ces échanges, elle ponctue ses phrases d'un « cher ami » symptomatique.

Les sujets qu'elle aborde plus particulièrement, et de manière récurrente, sont bien évidemment la musique, mais également la religion et les relations sociales, tant avec les camarades qu'avec les personnalités influentes, qu'il faut ménager voire flatter pour se préparer un bel avenir (« Tâche de te faire de bons et zélés protecteurs : les artistes en ont besoin surtout lorsqu'ils ne s'adonnent pas au commerce. », lettre 62). On peut citer le duc de Crillon, le comte de Pastoret, le peintre Jean-Dominique Ingres..., dont il faut entretenir la bienveillance acquise, mais également les musiciens membres de l'Institut (Fromental Halévy, Michele Enrico Carafa...) en charge de juger des envois, quitte à faire fi des préventions (ainsi sur Carafa : « Il me semble que, bien qu'un homme ne te plaise guère et que tu ne tiennes pas à son intérêt, encore ne serait-il pas mal, je crois, de ne pas te le mettre à dos. », lettre 45), et ceux, sur place, qui pourraient lui être utiles (l'abbé Giuseppe Baini à la Chapelle Sixtine,

quelque cantatrice de passage...). Elle prodigue même des conseils sur la qualité du papier, l'écriture, la tournure des courriers (lettre 69).

Victoire, très bien informée, agit en véritable femme d'affaires, avec comme seul souci le développement de la carrière de Charles. Elle suit de près les jugements de l'Institut dont elle s'alarme (lettre 81, en particulier), lui rappelle (et lui retranscrit même) le règlement sur les envois... Elle confirme ce statut dans la gestion des productions de son fils, refusant de prêter quoi que ce soit dans la perspective d'une éventuelle édition, voire de remettre aux dédicataires ce qu'il lui envoie à cette intention (« Ton cantique à M^e Pouquet me plaît infiniment ; il est jeune, simple et d'une harmonie heureuse. Je le donnerai avec regret parce qu'un recueil de ce genre serait bon à éditer et te rapporterait quelque chose : je le lui montrerai, je lui dirai que son nom y restera joint ; mais je ne le lui donnerai pas à moins que tu ne l'ordonnes ; elle ne chante pas et ce serait de la musique perdue. », lettre 64), le mettant en garde par ailleurs contre sa trop grande générosité (« Je trouve que tu aurais bien fait de garder le manuscrit de ta marche en partition et de n'en donner qu'une copie ; tu agis trop en richard, tu perdras beaucoup des productions de ta jeunesse à la façon dont tu y vas. », lettre 45).

Manager avant l'heure, Victoire Gounod s'autorise quelques conseils sur le type d'œuvres susceptibles de plaire au public. Tout en reconnaissant que « les pensées religieuses et graves sont le sujet de [s]es grandes études » (lettre 85), elle lui suggère de s'essayer à « plusieurs genres » afin de ménager l'avenir et de prouver son éclectisme. Ainsi écrit-elle : « Je crois, mon cher bon ami, qu'il n'y a rien qu'adresse convenable à se disposer favorablement ceux qu'on rencontre en ne leur offrant que le genre de musique qui les dispose bien pour vous : il est bien entendu que je veux dire ou de bonne musique sévère pour les uns ou de jolie musique gaye pour les autres » (lettre 87), et insiste dans la lettre suivante :

Je trouverais heureux pour ton avenir qu'outre tes dispositions au genre sérieux, [...] on reconnût aussi en toi le talent de faire de la musique d'un comique distingué : il y a tant de gens disposés à tourner le dos aux pen-

sées graves ou tristes ou mélancoliques qu'il faut tâcher de les accoquiner d'abord en les amusant sauf à les captiver ensuite en les faisant penser.

(Lettre 88)

Ne voulant laisser de côté rien qui puisse entraver le succès de Charles, elle commente, voire questionne dans le détail le plan des œuvres, les tessitures, l'accompagnement, les nuances, certaines harmonies... C'est particulièrement vrai pour la Messe à grand orchestre (CG 55), créée à Rome le 1^{er} mai 1841. Ses commentaires ne sont en aucun cas des critiques, mais de simples avis qu'elle soumet en qualité de professionnelle et de potentielle auditrice, quitte à paraître vieux jeu ou « perruque », comme elle l'écrit, et à essayer des critiques :

Peut-être, cher enfant, vas-tu te récrier : oh ! ma mère, ma chère mère !... et moi de ne me fâcher de rien : ainsi dis-moi tout ce que tu voudras ; mais au moins j'ai dit.

(Lettre 63)

Cette grande humilité est d'autant plus palpable lorsqu'elle lui soumet ses propres compositions, de petits cantiques qu'elle souhaiterait éditer pour aider un pauvre protégé :

Je n'ose le donner sans que tu m'en dises ta pensée ; je suis tellement passée de mode que je me tiens dans la juste idée que tout ce qui vient de moi s'en doit ressentir. Je te l'envoie donc afin que tu me dises sans façon « déchirez chère bonne mère » ; tu me feras bien plaisir d'être franc et je te dirai merci.

(Lettre 63)

Cette constante arrière-pensée professionnelle est particulièrement évidente dans ses commentaires sur le nouvel enthousiasme religieux de Charles. Soucieuse à la lecture de ses discours – semble-t-il très enflammés –, et connaissant sa nature propice à des emballements non contrôlés, elle le

met en garde avec tact contre toute influence pouvant nuire à sa carrière, sans pour autant critiquer ouvertement son engagement. Est plus particulièrement visé Larcordaire, «homme de grand talent et de grande instruction», dont elle redoute l'influence. Elle souligne :

Tiens-toi sur tes gardes et déclare-toi *bien franchement* artiste qui a des sentiments religieux, mais non religieux de pratiques multipliées qui veut se réserver d'être artiste : *il serait pris sur toi dans ce cas un pouvoir absolu qui arrêterait ta carrière.*

(Lettre 23)

Non seulement, la qualité d'artiste ne permet pas une pratique religieuse intense mais toute manifestation ou engagement trop ostentatoire pourrait lui nuire dans le futur (la bigoterie n'était pas particulièrement prise dans ce milieu).

Il faut donc, je crois, se garder, entre jeunes gens surtout, du genre prédication ; on s'en ferait des ennemis qui vous tourneraient en ridicule et qui ne marchanderaient pas pour vous nuire dans votre carrière à venir.

(Lettre 20)

Elle est, d'une manière générale, assez circonspecte sur les camarades musiciens dont elle craint la rivalité et les mesquineries, en particulier le compositeur François Bazin, lauréat un an après Charles. Elle écrit à son sujet : « Que faire si ce n'est de fermer bien ses portes lorsque les loups ou les voleurs rodent autour du logis ? », non sans quelques scrupules (« Tu diras, cher ami, que pour une chrétienne je ne suis guère charitable ? »), mais en se justifiant :

Il y a des jours où je me rends à cet adage « charité bien entendue commence par soi même » : c'est lorsqu'il s'agit de mes enfants que j'adopte cette allure.

(Lettre 96)

Et de fait, elle se révèle prête à toutes les concessions dès lors que le bonheur de son fils est en jeu. Particulièrement symptomatique à cet égard est son attitude lorsque, dans sa lettre du 11 février 1842, Charles l'informe enfin de son embarras vis-à-vis des engagements pris avant son départ (et à l'insu de sa mère) auprès de Thérésine Bousquet, sœur de son condisciple Georges Bousquet, et dont il voudrait se libérer. Dans sa réponse (lettre 95), elle ne lui adresse aucun reproche, évoque à peine le sentiment de manque de confiance qu'elle a dû ressentir (« Ce que j'ai éprouvé de ton long silence relativement à ce qu'il m'importait le plus de savoir me fait facilement comprendre qu'il t'ait beaucoup coûté par la position fautive qu'il établissait de ton cœur au mien qui te fut toujours et si complètement dévoué ») et délègue à Urbain le rôle de moralisateur. En revanche, elle décide d'endosser seule la responsabilité de la rupture et va, la mort dans l'âme, en informer la famille concernée, demandant à son fils de jouer, tant dans son comportement auprès des camarades que dans sa correspondance, l'amoureux éploré mais résigné. On peut sans peine imaginer ce qu'il a dû en coûter à cette femme d'une grande moralité. Elle le suggère, sans griefs :

Je ne te parlerai pas longuement de tout ce que j'ai éprouvé de pénible aujourd'hui, mon pauvre Charles ; l'incessant désir de faire ce qui est utile à ton avenir pouvait seul me donner la force nécessaire en cette occasion [...] ; je ne trouverais pas je crois le courage de jouer un tel rôle deux fois dans ma vie.

Sans rancœur, elle ne se félicite par la suite que de l'harmonie retrouvée et conclut la lettre suivante avec la même tendresse :

Bientôt nous nous retrouverons ; j'attendrai ce moment avec plus de calme maintenant que ta confiance m'étant rendue tu me laisseras lire en ton bon cœur et en ta pensée. – Au revoir, mon Charles. – Tout à toi de cœur.
Ta mère.

Charles Gounod rendra plus tard un vibrant hommage à cette femme hors du commun, en intitulant « À ma mère » la seconde rédaction (1884) de ses mémoires qui, mêlée à la première (1876/77) et à d'autres sources, sera publiée en 1896 par le neveu du compositeur sous le titre initial : *Mémoires d'un artiste*. L'« Avertissement » livre cet aveu touchant :

Si j'ai pu être, ou dire, ou faire quelque peu que ce soit de bon pendant ma vie, c'est à ma mère que je l'aurai dû ; c'est à elle que je veux en restituer le mérite. C'est elle qui m'a nourri, qui m'a élevé, qui m'a *formé* : non pas à son image, hélas ! c'eût été trop beau ; et ce qui en a manqué n'a pas été de sa faute, mais de la mienne.



Charles Gounod peignant à Rome, vers 1841. Dessin par Clairin, d'après un portrait d'Isidore Pils. *Musica*, juillet 1906.

Gounod painting in Rome, circa 1841. Sketch by Clairin, after a portrait by Isidore Pils. *Musica*, July 1906.